



Communauté de communes Campagne de Caux
Zone d'Activités – Route de Bolbec - 76110 GODERVILLE
02 35 29 65 85 / campagne-de-caux.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la collectivité ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes Campagne de Caux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. C'est un document de prévisions.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les budgets primitifs 2020 ont été votés le 14 Mai 2020 par le conseil communautaire.

Ils peuvent être consulté sur simple demande au secrétariat général de la collectivité aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ces budgets ont été réalisés sur les bases du travail de la commission finances qui s'est tenue le 6 Mai 2020.

BUDGET GENERAL : Communauté de Communes Campagne de Caux

Le budget primitif 2020 du budget principal de la communauté de communes atteint un volume global de 8 488 778,71 € contre 7 564 598,12 € en 2019, soit une augmentation de 12% par rapport aux prévisions totales 2019 (BP + DM).

Ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale et sans nouveaux emprunts.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement 2020 s'élève à la somme de 5 127 874,19 € soit une augmentation de 10,18 % par rapport aux crédits votés en 2019 s'élevant à 4 653 873,38 €.

Cette différence porte principalement sur :

- le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » qui était de 736 940,36 € en 2019 et est passé à 1 213 103,79 € en 2020.
- Le chapitre 12 « charges de personnel » a augmenté de 25 000 € afin deux nouvelles embauches à compter de la rentrée de septembre.
- Le compte 61521 est passé de 110 000 € à 216 000 € pour des travaux liés à la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines et à des travaux hydrauliques.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020	évolution
011	Charges à caractère général	1 174 900,00 €	1 209 800,00 €	+ 2,88 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 385 000,00 €	1 410 000,00 €	+ 1,80 %
014	Atténuations de produits	706 804,00 €	620 189,00 €	-12,25 %
65	Autres charges de gestion courante	518 398,00 €	487 550,00 €	-5,95 %
66	Charges financières	7 322,70 €	5 207,01 €	-28,89 %
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 %
022	Dépenses imprévues	0 €	22 080,44 €	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 795 424,70 €	3 757 826,45 €	-0,99 %
023	Virement à la section d'investissement	736 940,36 €	1 213 103,79 €	64,61 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	163 011,32 €	156 943,95 €	-3,72%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 695 376,38 €	5 127 874,19 €	9,2 %

- **Chapitre 11** : Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien des voies, les travaux d'entretien liés à la lutte contre les inondations, les frais de transport, les impôts et taxes payées par la communauté de communes, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance
- **Chapitre 12** : Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la communauté de communes. Le personnel de la communauté de communes est composé de 26 agents titulaires et 6 agents non titulaires sur des emplois permanents et d'employés saisonniers sur les accueils de loisirs.
- **Chapitre 14** : atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au reversement au fonds national de garantie individuel des ressources, les allocations de compensations versées aux communes suite à la mise en place de la FPU
- **Chapitre 65** : autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupe principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux fonds de concours de fonctionnement versés aux communes, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations
- **Chapitre 66** : charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette
- **Chapitre 67** : charges exceptionnelles. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents.
- **Chapitre 023** : virement à la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement
- **Chapitre 042** : opérations d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le total des recettes de fonctionnement 2020 s'élève à la somme de 4 682 874,19 € soit une augmentation de 0,26 % par rapport aux crédits votés en 2019 s'élevant à 4 695 376,68 €. Le total des recettes de fonctionnement cumulées 2020 est de 5 127 874,19 €.

La différence sur 2020 porte principalement sur :

- Le chapitre 70 : produits des services, domaine et ventes diverses.
Ce chapitre augmente principalement du fait du reversement par les budgets annexes des frais engendrés pour leurs services.
- le chapitre 73 : impôts et taxes,
L'augmentation provient principalement du fait de l'augmentation des bases d'impositions des taxes
- le chapitre 74 : dotations, subventions et participations
La hausse provient principalement de la DETR obtenue

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020	évolution
013	Atténuations de charges	19 000,00 €	10 000,00 €	- 47,36 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	358 000,00 €	445 000,00 €	+ 24,30%
73	Impôts et taxes	2 717 308,00 €	2 648 753,00 €	-2,52 %
74	Dotations, subventions et participations	1 370 209,00 €	1 429 861,85 €	+ 4,35 %
75	Autres produits de gestion courante	225 000,00 €	145 000,00 €	- 35,55 %
77	Produits exceptionnels	3 000,00 €	1 400,00 €	-53,33 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	0 €	445 000 €	
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 692 517,00 €	5 125 014,85 €	9,22%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 859,38 €	2 859,34 €	-0,001%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 695 376,38 €	5 127 874,19 €	- 9,21%

- **Chapitre 013** : atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel
- **Chapitre 70** : produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles dans le cadre des accueils de loisirs, des animations à la piscine, des animations au relais assistants maternels, des entrées piscine et des transports scolaires, le reversement des frais par les budgets annexes...
- **Chapitre 73** : impôts et taxes. Ce chapitre comprend les produits des différentes impositions, le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales et le produit de la taxe de séjour.

Les taux d'imposition 2020 n'ont pas augmentés et sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,32 %
- Taxe sur le foncier bâti : 9,59 %
- Taxe sur le non bâti : 18,26 %
- Cotisation foncière des entreprises : 20,81 %

- **Chapitre 74** : dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation forfaitaire et dotation de compensation). Il contient également les participations des différents financeurs (CAF, Département) et les compensations au titre des exonérations des taxes.
 - **La DGF 2020 s'élève à 802 837 € et la dotation de compensation est de 149 346 €**
- **Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante. Il s'agit des loyers perçus.

- **Chapitre 77** : produits exceptionnels. Il s'agit des remboursements de sinistres par les assurances.
- **Chapitre 042** : ce chapitre correspond aux montants des dotations aux subventions.

➤ **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Cette section d'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 360 904,52 €

1- Les dépenses d'investissement

Les principaux investissements prévus en 2020 sont les suivantes :

- Des travaux de lutte contre les inondations pour 179 000 €
- Travaux lagune de Bénarville pour 160 000 €
- Des travaux de voirie pour 420 000 €
- La poursuite du recensement des cavités et du plan local d'urbanisme intercommunal, les études SGEP et bilans hydrologiques, et la création d'un pôle multimodal pour 264 000 €
- Les travaux intérieurs et extérieurs à la résidence personnes âgées pour 795 225 €
- L'engagement des études et de la maîtrise d'œuvre pour la piscine pour 209 300 €
- L'engagement du projet de création d'une crèche à Goderville pour 189 000 €
- L'acquisition de matériel pour un coût de 171 639 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
16	Emprunts et dettes assimilés	214 231,28 €	206 561,83 €
20	Immobilisations incorporelles	495 603,00 €	557 076,00 €
204	Subventions d'équipement versées	235 000,00 €	159 503,23 €
21	Immobilisations corporelles	275 020,00 €	843 104,12 €
23	Immobilisations en cours	1 909 514,08 €	720 800,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 129 368,36 €	2 487 045,18 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 859,38 €	2 859,34 €
	Restes à réaliser N-1		871 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 132 227,74 €	3 360 904,52 €

2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, AESN..., du FCTVA, des produits des cessions, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	180 000,00 €	158 845,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 147 782,93	445 315,52 €
13	Subventions d'investissement reçues	723 431,00 €	1 075 422,78 €
001	Excédent d'investissement reporté	158 062,13 €	311 273,48 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 074 213,93 €	1 990 856,78 €
021	Virement de la section de fonctionnement	736 940,36 €	1 213 103,79 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	163 011,32 €	156 943,95 €
TOTAL D'INVESTISSEMENT		2 974 165,61 €	3 360 904,52 €

La dette

Il n'est pas prévu de souscription de nouvel emprunt en 2020.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2019 = 658 353,38 €
- Annuité de la dette 2020 = 212 115,57 €
 - dont en capital : 206 561,83 €
 - dont en intérêts : 5 553,74 €

BUGDET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général 2020 sont moins importantes qu'en 2019 car le montant des dépenses imprévues passe de 62 000 € à 47 519,34 € et les charges exceptionnelles diminuent de 19 000 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	1 306 600,00€	1 187 200,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	339 900,00 €	385 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	31 050,00 €	32 750,00 €
66	Charges financières	4 005,89 €	2 776,22 €
67	Charges exceptionnelles	24 000,00 €	5 000,00 €
022	Dépenses imprévues	62 000,00 €	47 519,34 €

Total dépenses réelles de fonctionnement		1 767 555,89 €	1 660 245,56 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	48 726,65 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	154 027,74 €	213 515,09 €
total dépenses de fonctionnement		1 921 583,63 €	1 873 760,65 €

2- RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Le montant de la redevance ordures ménagères pour 2020 est resté identique à celui de 2019, la recette attendue de la REOM est de 1 200 000 €.

La vente de produits finis et intermédiaires est estimée à 300 000 €; il s'agit de la reprise des matériaux (plastiques, verre, aluminium...) et des soutiens des éco-organismes. Une diminution du montant des reprises est envisagée.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2019
013	Atténuations de charges	10 000,00 €	2 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 552 361,76 €	1 503 090,77 €
74	Subventions d'exploitation	16 750 €	13 979 €
77	Produits exceptionnels		100 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	306 688,52 €	318 807,53 €
Total recettes réelles de fonctionnement		1 869 050,28 €	1 823 898,30 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 783,35 €	35 783,35 €
Total recettes de fonctionnement		1 921 583,63 €	1 873 760,65 €

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
16	Emprunts et dettes assimilés	50 000,00 €	50 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	60 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	252 560,92 €	324 878,21 €
Total des dépenses réelles d'investissement		332 560,92 €	463 878,21 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 783,35 €	35 783,35 €
Total des dépenses d'investissement		368 344,27 €	499 661,56 €

Les principaux investissements prévus en 2020 sont les suivantes :

- Des travaux d'aménagement de la déchèterie pour 359 878,21 €
- Diverses acquisitions pour 25 000,00 €
- Dépenses imprévues pour 25 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	15 998 €
13	Subventions d'investissement reçues	0 €	74 666,51 €
001	Excédent d'investissement reporté	190 316,53 €	195 481,96€
total recettes réelles d'investissement		190 316,53 €	286 146,47 €
021	virement de la section de fonctionnement	24 000,00 €	48 726,65 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	154 027,74 €	164 788,44 €
total recettes d'investissement		368 344,27 €	499 661,56 €

La dette

Il n'est pas prévu de souscription de nouvel emprunt en 2020.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2019 = 300 000,00 €
- Annuité de la dette 2020 = 53 487,50 €
 - dont en capital : 50 000,00 €
 - dont en intérêts : 3 487,50 €

BUGDET HOTEL D'ENTREPRISES

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	Total budget 2020
011	Charges à caractère général	33 065,00 €	42 069,14 €
012	Charges de personnel	18 000,00 €	19 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 800,00 €	10 800,00 €
66	Charges financières	9 331,72 €	6 408,11 €
022	Dépenses imprévues	0 €	5 000€
total dépenses réelles d'investissement		71 196,72 €	108 277,25 €
023	Virement de la section de fonctionnement	62 094,68 €	0 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 162,75 €	21 482,76 €
total dépenses d'investissement		155 454,15 €	129 760,01 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 200,00 €	2 200,00 €
74	Dotations, subventions et participations	133 896,60 €	58 527,85 €
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00 €	14 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 357,55 €	55 032,16 €
total recettes de fonctionnement		155 454,15 €	129 760,01

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	Total budget 2019	Total budget 2020
16	Emprunts et dettes assimilés	53 854,37 €	56 491,87€
20	Immobilisations incorporelles	706 565,41 €	515 327,38 €
21	Immobilisations corporelles	50 000,00 €	280 000,00 €
23	Immobilisations en cours	248 000,00 €	206 785,00 €
Total des dépenses d'investissement		1 058 419,78 €	1 058 604,25 €

Les principaux investissements prévus en 2020 sont les suivantes :

- Des travaux d'aménagement de la zone d'activités de Bréauté pour 206 785 €
- Des travaux « village d'artisans » pour 415 327,38 €
- L'acquisition d'un terrain en vue de l'aménagement de la Zone d'activité de Goderville/Bretteville du Grand Caux pour un montant de 280 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE 2019 ET 2020

Code	Libellé	BP + DM 2019	BP 2020
001	Excédent d'investissement reporté	886 022,35 €	669 121,49 €
13	Subventions d'investissement reçues	7 425,00 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	81 950,00 €	368 000 €
Total recettes réelles d'investissement		975 397,35 €	1 037 121,49 €
021	virement de la section de fonctionnement	62 094,68 €	0 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	20 927,75 €	21 482,76 €
Total recettes d'investissement		1 058 419,78 €	1 058 604,25 €

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2019 = 162 091,33 €
- Annuité de la dette 2020 = 63 279,64 €
 - dont en capital : 56 491,87 €
 - dont en intérêts : 6 787,77 €

BUDGET EAU 2020

Il convient de rappeler que les services « eau » des EX-Syndicats du canton de Goderville ont intégré la Communauté de Communes « Campagnes de Caux » au 1^{er} janvier 2018. Les excédents ou déficits des syndicats de Bretteville-du-Grand-Caux, Manneville la Goupil et Goderville ont été intégrés fin 2019.

	DEPENSES 2020	RECETTES 2020
FONCTIONNEMENT	1 648 839,60	1 648 839,60
INVESTISSEMENT	1 520 190,50	1 520 190,50
TOTAL DU BUDGET	3 169 030,10	3 169 030,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 1 648 839,60 €. L'excédent 2019 reporté est de 1 317 439,60 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires dépenses en investissement pour l'année 2020 s'élèvent à 1 520 190,50 € et se répartissent ainsi :

- Remboursement capital emprunt	31 000 €
- Immobilisations incorporelles (études)	315 000 €
- Immobilisations corporelles (travaux)	50 000 €
- Immobilisations en cours	1 104 190,50 €
- Opération d'ordre récup TVA	20 000,00 €

Les prévisions budgétaires recettes représentent une somme de 1 520 190,50 € se répartissant comme suit :

- Remboursement TVA	20 000 €
- Subvention	171 000 €
- Opérations d'ordre récup TVA	20 000 €
- Excédent investissement reporté	12 450,90 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 296 739,60 €

La dette

Le service EAU a repris les dettes en cours sur les autres syndicats du canton de Goderville.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2019 = 52 660,47 €
- Annuité de la dette 2020 = 30 299,21 €
 - dont en capital : 30 299,21 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Il convient de rappeler que les services « eau » des EX-Syndicats du canton de Goderville ont intégré la Communauté de Communes « Campagnes de Caux » au 1^{er} janvier 2018. Les excédents ou déficits des syndicats de Bretteville-du-Grand-Caux, Manneville la Goupil et Goderville ont été intégrés fin 2019.

	DEPENSES 2020	RECETTES 2020
FONCTIONNEMENT	1 263 740,08 €	1 263 740,08 €
INVESTISSEMENT	2 832 296,51 €	2 832 296,51 €
TOTAL DU BUDGET	4 096 036,59 €	4 096 036,59 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 1 263 740,08 €. L'excédent 2019 reporté est de 755 240,08 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses d'investissement en 2020 s'élèvent à 2 832 296,51 € et se répartissent ainsi :

- Remboursement capital emprunt	195 678,04 €
- Immobilisations incorporelles	571 809,80 €
- Immobilisations corporelles	20 000,00 €
- Immobilisations en cours	2 013 836,41 €
- Déficit 2019	25 972,26 €
- Opérations d'ordre récup TVA	5 000,00 €

Les prévisions budgétaires des recettes représentent une somme de 2 832 296,51 € se répartissant comme suit :

- Opérations d'ordre récup TVA	5 000,00 €
- Subventions départementales & de l'Agence de l'eau	1 261 207,00 €
- Remboursement TVA	5 000,00 €
- Affectation du résultat	511 703,40 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 049 386,11 €

La dette

Le service ASST a repris les dettes en cours sur les autres syndicats du canton de Goderville.

La dette se résume ainsi :

- Capital restant dû au 31 décembre 2019 = 2 041 443,01 €
- Annuité de la dette 2020 = 194 041,17 €
 - dont en capital : 165 503,37 €
 - intérêts : 28 537,80 €

BUDGET SPANC 2020

Il convient de rappeler que les services « eau » des EX-Syndicats du canton de Goderville ont intégré la Communauté de Communes « Campagnes de Caux » au 1^{er} janvier 2018. Les excédents ou déficits des syndicats de Bretteville-du-Grand-Caux, Manneville la Goupil et Goderville ont été intégrés fin 2019.

	DEPENSES 2020	RECETTES 2020
FONCTIONNEMENT	133 108,10 €	133 108,10 €
INVESTISSEMENT	227 573,52 €	227 573,52 €
TOTAL DU BUDGET	360 681,62 €	360 681,62 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 133 108,10 €. L'excédent 2019 reporté est de 67 608,10 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires des dépenses en investissement 2020 s'élèvent à 227 573,52 € et se répartissent ainsi :

- Immobilisations en cours 80 631,18 €
- Travaux chez les particuliers 146 942,34 €

Les prévisions budgétaires des recettes représentent une somme de 227 573,52 € se répartissant comme suit :

- Encaissement des travaux chez les particuliers 146 942,34 €
- Subventions 37 526,00 €
- Affectation du résultat 43 105,18 €

Il n'y a pas d'emprunt en cours sur ce budget.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Goderville, le 4 mai 2020

Le Président,
Franck REMOND


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« CAMPAGNE DE CAUX »